

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Arrondissement d'ANNECY

Canton de THÔNES



MAIRIE
DE
SERRAVAL

Serraval, le 11 octobre 2011

Le Maire

A

Mesdames et Messieurs les Habitants de
Serraval

74230 SERRAVAL

Chers Habitants,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, en
Mairie, le :

Jeudi 20 octobre 2011
A 20 h 30

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la dernière réunion
- Demandes d'urbanisme
- Tarif spécial cantine
- Vote de crédits supplémentaires
- Désaffectation d'un logement communal
- Compte rendu commissions (eau, voirie, information, PLU ...)
- Informations et questions diverses

Je vous prie de croire, Chers Habitants, à l'assurance de mes sentiments les
meilleurs.

Jean-Louis RICHARME



74230 SERRAVAL / ☎ 04 50 27 50 09 / Fax 04 50 27 54 21
mairie@serraval.fr

SEANCE N° 11 DU 20 OCTOBRE 2011 : DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt octobre deux mille onze, le Conseil Municipal de la Commune de SERRAVAL s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RICCHARME, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2011

Présents : Jean-Louis RICCHARME, Nicole BERNARD-BERNARDET, Stéphane BOISIER, Benoît CLAVEL, Monique D'ORAZIO, Corinne GOBBER, Jean-Claude LOYEZ, Alain MARCHISIO, Christiane PESSEY-DEBULLE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absent (excusé) : Bruno GUIDON

Monique D'ORAZIO a été élue secrétaire de séance.

DEL_11502011.

Objet : **COUPES AFFOUAGERES 2011.**

L'Office National des Forêts a fait connaître que des bois ont été marqués dans les parcelles 6 et 7 de la forêt communale soumise au régime forestier.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** que ces bois seront partagés en nature entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins ruraux et domestiques.
- **DECIDE** d'affecter le partage par le feu, conformément à l'article L 145-1 du code forestier.
- **DECIDE** que l'exploitation de la coupe soit réalisée sous la garantie de trois habitants solvables choisis par le Conseil Municipal à savoir :
 - M. Bruno GUIDON
 - M. Jean-Claude LOYEZ
 - M. Michel PERRILLAT-BOTTONET

Soumis solidairement à la responsabilité prévue à l'article L 138-12 du code forestier.

- **FIXE** le lot d'affouage à 25 €.
- **FIXE** le délai d'exploitation (abattage, façonnage, vidange) au 30 juin 2012.

Conseillers en exercice : 11 Conseillers présents : 10 Conseillers votants : 10 <u>Résultats des votes</u> pour : 10 contre : 0 abstention : 0
--

DEL_11512011.

Objet : **TARIF SPECIAL DE SURVEILLANCE POUR LA CANTINE..**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la situation d'un enfant fréquentant l'école de Serraval qui a des allergies alimentaires. Cet enfant est sous la responsabilité de la Commune, car même s'il doit apporter son propre repas, ce sont les employés communaux qui le surveillent.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
Résultats des votes
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire propose de créer un tarif spécial de surveillance pour la cantine pour les enfants qui doivent apporter eux-mêmes leurs repas pour raison médicale.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **FIXE** le tarif spécial de surveillance de la cantine à 0,50€ par jour de surveillance à compter du 1^{er} décembre 2011.

DEL_11522011.

Objet : **DECISION DE DESAFFECTATION DU LOGEMENT F3 SITUE AU 1^{ER} ETAGE DE L'ECOLE DE SERRAVAL.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans sa délibération du 25 août 2011, l'Assemblée a fait la demande auprès de la Préfecture de Haute-Savoie pour la désaffectation du logement de fonction F3 situé au 1^{er} étage de l'école mis en location par la Commune.

Conseillers en exercice : 11
Conseillers présents : 10
Conseillers votants : 10
Résultats des votes
pour : 10
contre : 0
abstention : 0

Monsieur le Maire propose de décider la désaffectation de ce logement au vu de l'avis favorable émis en date du 6 octobre 2011 par Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie après consultation de Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** la désaffectation du logement de fonction F3 situé au 1^{er} étage de l'école à compter du 1^{er} novembre 2011.

SEANCE N°11 : DEL_ 11502011 ; DEL_ 11512011 ; DEL_11522011. AFFICHAGE DU COMPTE-RENDU LE : 25 octobre 2011			
Jean-Louis RICHARME	Nicole BERNARD- BERNARDET	Stéphane BOISIER	Benoît CLAVEL
Monique D'ORAZIO	Corinne GOBBER	Jean-Claude LOYEZ	
Alain MARCHISIO	Christiane PESSEY- DEBULLE	Jean-Luc THIAFFEY- RENCOREL	